



Oui, accompagner un enfant ou un jeune
et lui offrir un cadre de vie sécurisant
et bienveillant peut être votre métier ?

DEVENEZ *Assistant familial*

Donnez du sens à votre métier !

isere.fr



Un métier qui a du sens

ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL, C'EST :

- Offrir un cadre de vie **stable et sécurisant**
- Accompagner l'enfant dans **son développement et son autonomie**
- Participer à **son projet de vie**
- Contribuer au **maintien des liens** avec sa famille

Il devient un **repère affectif et éducatif** essentiel pour l'enfant.



Une aventure familiale

*Un engagement qui concerne
toute la famille*

L'accueil de l'enfant se construit dans un environnement familial solidaire et chaleureux, tout en travaillant **en lien avec une équipe de professionnels de la protection de l'enfance**.

L'assistant familial fait partie d'**une équipe pluridisciplinaire** qui accompagne l'enfant.

Un métier reconnu et accompagné

Nos engagements

En devenant assistant familial au Département de l'Isère, vous bénéficiez de :

- Un contrat de travail à durée indéterminée (CDI)
- Une formation professionnelle financée (520 h)
- Un **statut reconnu** de travailleur social
- Un soutien à **la posture professionnelle**
- Des congés payés et des avantages fiscaux
- **La prise en charge des frais** liés à l'enfant (vêtements, loisirs...)
- Un **équipement informatique** délivré par le Département
- Une **équipe pluridisciplinaire à vos côtés** pour accompagner les enfants qui vous sont confiés



Un besoin fort en Isère

Comme partout en France, le nombre d'assistants familiaux diminue en raison des départs à la retraite :



NOMBRE D'ASSISTANTS FAMILIAUX

562 → **403**
en 2015 en 2025

Afin de répondre aux besoins d'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département de l'Isère recrute.

EN ISÈRE

764
enfants

sont aujourd'hui accueillis
en famille d'accueil.

Qui peut devenir assistant familial ?

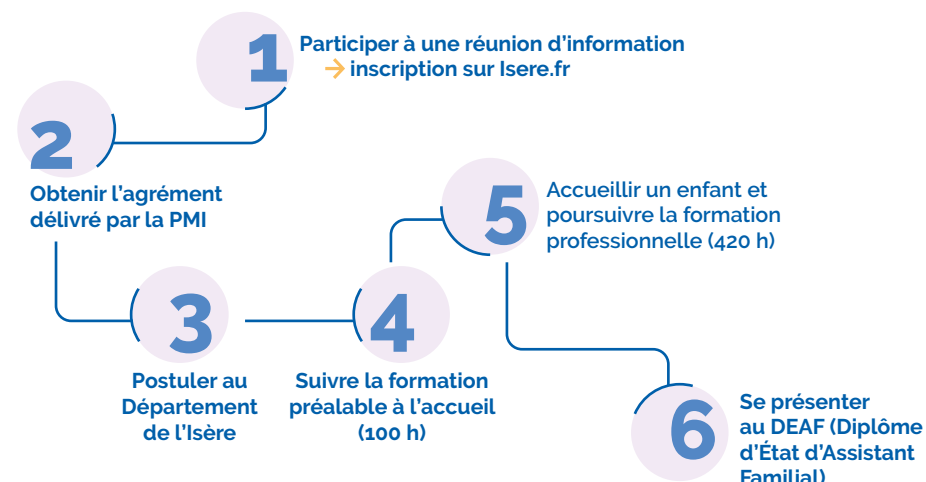
Le métier est ouvert à tous

- Femmes / hommes
- Seul ou en couple
- Avec ou sans enfant
- En maison ou en appartement
- En reconversion professionnelle ou dans un nouveau projet de vie

Les qualités essentielles

- Disponibilité
- Sens de l'engagement
- Capacité d'écoute et de bienveillance
- Esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Avoir réfléchi à ce projet en famille

Les étapes pour devenir assistant familial



Obligations professionnelles

L'ASSISTANT FAMILIAL DOIT ÉGALEMENT RÉPONDRE À DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES :

- Assurer la santé, la sécurité, le développement, l'éducation et la moralité de l'enfant accueilli
- Devoir de discrétion et de secret professionnel
- Devoir de réserve et de neutralité en qualité de représentant du service publique

L'assistant familial peut accueillir un enfant de manière continue ou intermittente selon son projet professionnel.

Le cumul d'emploi est possible sous réserve d'évaluation et de compatibilité des activités.

Intéressé ?

Participez à une réunion d'information en remplissant le formulaire [sur isere.fr](https://isere.fr)

Inscrivez-vous
ici !



Pourquoi choisir ce métier ?

- Un métier utile et porteur de sens
- Un engagement au service des enfants
- Une aventure humaine et familiale unique
- Un métier reconnu et accompagné